

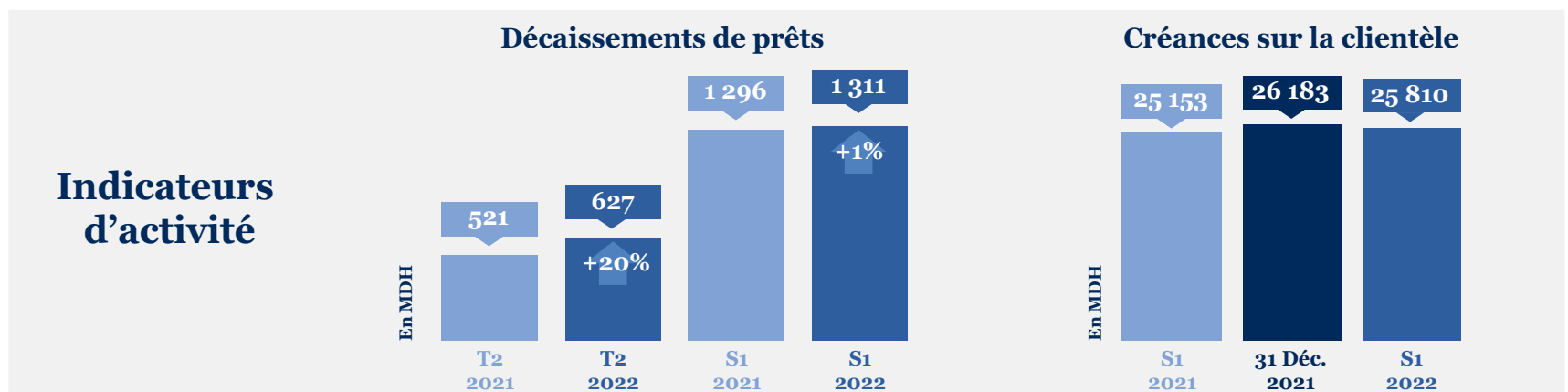
# Communiqué de presse du Fonds d'Équipement Communal au titre du 2<sup>ème</sup> trimestre 2022



« Un des principaux piliers des fondamentaux du FEC est son engagement résolu à faire de l'évaluation des risques Environnementaux et Sociaux une condition sine qua non à tout financement de projets territoriaux, et ce par l'application d'un référentiel, de niveau des standards internationaux, décliné sous forme d'une politique Environnementale et Sociale (E&S).

Sur le plan stratégique, la Banque a scellé, durant le T2 2022, son corpus E&S composé de la politique E&S et des procédures garantissant la standardisation de la conduite de l'évaluation des risques E&S. L'intégration de cette évaluation dans toute la chaîne de valeur marque la volonté du FEC à continuer d'innover pour mieux servir un développement des territoires bas carbone, durable et résilient aux impacts des changements climatiques, permettant ainsi de contribuer aux efforts du Royaume en la matière.

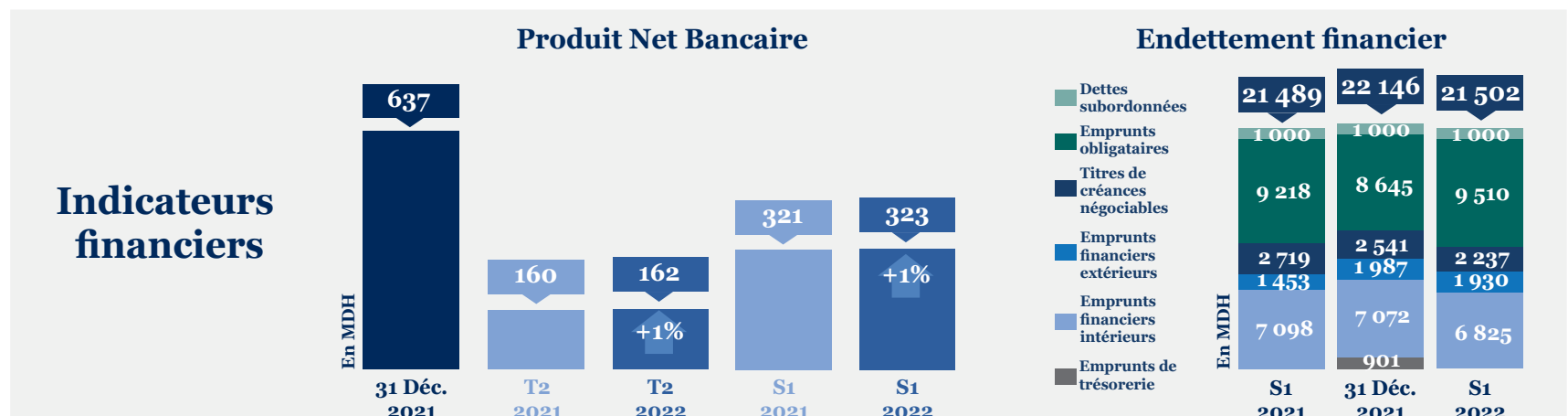
Sur le plan opérationnel, le rating E&S résultant de cette évaluation, au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022, fait ressortir que 80,5% des projets financés sont classés dans la « Catégorie D », qui regroupe les projets à risques minimes dont les impacts probables sont maîtrisables, 17,1% sont classés dans la « Catégorie C », qui regroupe les projets à risques minimes requérant quelques mesures spécifiques d'atténuation et 2,4% sont classés dans la « Catégorie B », qui regroupe les projets à risques limités nécessitant l'intégration des mesures préconisées par les études d'impact E&S réalisées. Par ailleurs, aucun projet de « Catégorie A » n'a été recensé. Cette catégorie regroupe les projets qui peuvent entraîner des impacts environnementaux ou sociaux négatifs, jugés importants, élevés ou irréversibles et difficilement maîtrisables. »



« Au titre du S1 2022, les décaissements de prêts se sont établis à plus de 1,3 MMDH et ont permis le financement de plusieurs projets au profit des différentes catégories de Collectivités Territoriales. Ces financements, dont plus de 24% s'inscrivent dans le cadre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS), ont principalement porté sur la réalisation de projets d'aménagements urbains, notamment pour la mise en œuvre de programmes de mise à niveau des villes, d'équipements spécialisés et d'infrastructures routières.

De leur côté, les engagements de prêts ont atteint un montant de plus de 1,8 MMDH au titre du S1 2022, en hausse de plus de 19% par rapport au S1 2021, et dont plus de 87% ont été accordés aux Conseils Régionaux et aux Conseils Préfectoraux et Provinciaux, respectivement à hauteur de 53% et 34%.

Reflète d'une création de valeur continue, les créances sur la clientèle ont atteint près de 26 MMDH au 30 juin 2022, soit une hausse de près de 3% en glissement annuel. »



« Le PNB s'est établi à 323 MDH à la fin du S1 2022, en légère hausse par rapport au S1 2021, grâce notamment à l'effet conjugué du niveau des opérations et de la qualité du portefeuille à date.

Au 30 juin 2022, l'endettement financier du FEC a atteint plus de 21,5 MMDH, constitué principalement de ressources mobilisées sur le marché financier intérieur, notamment à travers les emprunts obligataires qui y représentent une part de plus de 44%. »